

DEPARTEMENT DU RHONE
ARRONDISSEMENT DE LYON
CANTON DE LIMONEST
COMMUNE DE COLLONGES AU MONT D'OR

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 069-216900639-20250331-CCAS202509-DE



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre de membres
En exercice : 11
Présents : 08
Votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mars à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de Collonges au Mont d'Or s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain GERMAIN, Président en exercice.
Date de convocation : 13 mars 2025

PRESENTS : M GERMAIN, Mme BAILLOT, M AUSSENAC, Mme ARNAUD, M PERROT, Mme GRANGE, Mme DEVOS, M. GOIFFON

ABSENTS EXCUSES : Mme LIGNEY (pouvoir donné à M. GERMAIN), M COLLIARD (pouvoir donné à Mme Baillot)

ABSENTE : Mme MOREL

Formant la majorité des membres en exercice
Mme Devos est désignée secrétaire de séance.

Délibération N° 2025/09 Budget primitif 2025

Monsieur le Président soumet à l'assemblée le projet de budget primitif 2025 du CCAS dressé par lui et accompagné de tous les documents propres à justifier ses propositions.

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Après que Monsieur le Président ait procédé à la lecture du Budget Primitif, poste par poste, section par section,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, des membres présents et représentés.

ADOPTE le budget primitif de l'exercice 2025, arrêté comme suit :

	Recettes	Dépenses
Section fonctionnement	56 901.54 €	56 901.54 €
Section investissement	1 300.00 €	1 300,00 €
TOTAL	58 201.54 €	58 201.54 €

Fait et délibéré les jours, mois et an dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
En mairie, le 31 mars 2025

Le Président,
Monsieur Alain GERMAIN

